

# Agenda

## Mardi 1<sup>er</sup> avril

Réunion commission nationale  
« carrière »

## Mercredi 2 avril

Bureau national  
Rencontre avec les AS (FSU)  
Groupe de travail « Classement des  
établissements »

## Du 2 au 4 avril

Mutation sur poste de chef  
d'établissement

## Jeudi 3 avril

Congrès du SNES à Toulouse

## Mardi 8 avril

Rencontre directeurs de CIO  
Groupe communiste assemblée  
nationale

## Jeudi 24 avril

Congrès Autonome de Solidarité

## Du 5 mai au 7 mai

Groupe de travail « Classement des  
établissements » au ministère

## Mardi 6 mai

Commission Laïcité  
Cellule juridique

## Lundi 12 mai

Classement des établissements au  
ministère

## Lundi 13 mai

Bureau national

## Mardi 14 et mercredi 15 mai

Conseil syndical national

## Bureau national des 12 et 13 mars

Le BN remercie Alain Val pour l'organisation remarquable de ces deux jours et Michèle Galand, proviseure du lycée hôtelier pour la qualité de son accueil

Une fois par an, le BN se ménage un temps de réflexion et fait le point sur les dossiers en cours.

Les 12 et 13 mars nous étions à La Rochelle, accueillis par Alain Val, notre régional de l'étape. Accueil chaleureux, organisation matérielle impeccable ! Michèle Galand, la proviseure du Lycée hôtelier nous recevait et mettait à notre disposition une grande salle de réunion. Nous prenions nos repas au restaurant d'application. Le temps était frais, la ville toujours aussi séduisante. Maurice Deshayes, secrétaire académique de Poitiers et Christian Boudet, secrétaire départemental de Charente-Maritime, nous rejoignaient et partageaient avec nous le dîner du mercredi soir. Un cadre donc approprié pour une démarche sereine d'analyse et de réflexion.

Réflexion en effet. Car nous pressentons bien que les choses changent. Le BN avait besoin de nourrir ses travaux par une information et des analyses complémentaires, de se fixer des lignes de travail, de reprendre les thèmes abordés par les différentes commissions et notamment par la vie syndicale.

Donc une démarche en trois parties égales. D'abord nous nous sommes interrogés à partir d'une question posée de manière quelque peu provocatrice : « Notre syndicat a-t-il une obligation de résultats ? ». Ensuite nous avons analysé les nouvelles conditions d'exercice de notre activité syndicale dans le cadre de la gouvernance, de la décentralisation, de la LOLF qui induit la notion de projets, de l'autonomie accrue des EPLE évoquée ici et là. Enfin, à la lumière des constats faits, nous nous sommes posés la question : « quelles adaptations notre syndicat doit-il envisager ? »

Premier thème d'étude : « Notre syndicat a-t-il une obligation de résultats ? » A la question ainsi posée, la réponse semble évidente. Bien sûr, le SNPDEN a une obligation de résultats, faute de quoi, quelle pourrait être son utilité ? Mais quels résultats et selon quelles méthodes ? Le syndicalisme est confronté à cette question et les déconvenues de la CGT dans l'affaire de la retraite des agents d'EDF est là pour nous rappeler que tout cela n'est pas simple et qu'il peut y avoir, si l'on n'y prend garde, décrochage entre les responsables syndicaux et les syndiqués.

Aussi, le BN est revenu sur les résultats des élections professionnelles de décembre 2002, a étudié les nouveaux rapports de force, examiné les programmes, quand ils existent, des « concurrents » et les évolutions en cours. Le SNPDEN a su mettre

en place une doctrine et faire des propositions, obtenir des acquis substantiels. Mais il n'a pas toujours été compris. Des réactions parfois hostiles se sont manifestées. Des voix ont été perdues. Il doit donc tout à la fois maintenir le cap, sans céder à un réflexe à fleur de peau, de type « poujadiste », tout en prenant mieux en compte les revendications de manière plus individuelle. Il lui faut tout à la fois remettre en chantier un nouveau projet, mieux définir ce qu'est un personnel d'encadrement, et engager nos collègues à exprimer leurs revendications qui, mieux formulées, pourront être mieux prises en compte. Il doit enfin, dans l'immédiat, faire aboutir les questions qui préoccupent nos collègues : ARTT, évaluation et conditions d'exercice du métier, mobilité.

Obligation de résultats, incontestablement, action déterminée mais patiente à placer dans le moyen et le long terme car l'action syndicale dépend du contexte politique et aussi... de la volonté des partenaires d'impliquer les instances syndicales dans les différents processus.

Deuxième thème d'étude : les évolutions en cours vont transformer les conditions d'exercice de notre métier, accroître les responsabilités, nous donner de nouveaux partenaires, nous placer face à de nouvelles incertitudes, nous obliger à nous déterminer. Notre syndicat sans doute plus encore que par le passé aura un rôle primordial à jouer. Tour à tour furent étudiées, la gouvernance, la décentralisation, la LOLF (Loi organique sur la Loi de finances) grâce à un exposé magistral de Rémi Pierrot, secrétaire national de l'UNSA, la notion de projet. La décen-



# Stages syndicaux

tralisation nous mettra en présence de nouveaux partenaires et de nouvelles pratiques, avec toutes les incertitudes qui pèsent actuellement sur ce qui va progressivement se mettre en place. La LOLF obligera les ministères à établir des programmes correspondant à des missions. Les académies de Bordeaux et de Rennes sont chargées d'expérimentation pour notre secteur. Les projets mis en place dans ce cadre seront évalués.

Alors que faire ? Et c'était là notre troisième thème. Le contexte étant moins lisible car plus complexe, nos interlocuteurs moins attentifs, nos formes d'intervention doivent manifestement être repensées. Nous avons étudié les pratiques possibles en cette matière tout comme celles qui sont couramment pratiquées notamment au niveau européen. On pense ici au lobbying fait par des groupes de pression. Nous nous sommes interrogés sur les attentes de nos syndiqués et sur les aspects qu'il faudra éventuellement privilégier ou hiérarchiser : l'encadrement et la formation pour que soient mieux appréhendées les évolutions ; la manière de le faire, en répondant toujours mieux aux attentes individuelles tout en développant nos actions de sensibilisation et de formation des nouveaux syndiqués et des cadres syndicaux.

Encadrement et formation qui impliquent une information mieux lue, peut-être d'accès plus facile : notre bulletin Direction doit garder sa haute tenue car il est une référence ; des notes, dont la présentation peut être revue, doivent permettre une information rapide et plus directement accessible ; un service de proximité, une aide plus individuelle, sont à développer.

Des thèmes donc d'étude, riches qui seront développés lors du CSN de mai 2003, un BN copieux, du travail en perspective !

Il faisait beau à La Rochelle lors de nos deux journées de travail, la ville était belle, mais le vent était frais. Qu'importe ! Les marins savent qu'un bon vent est toujours porteur de promesses de voyages accomplis.



Cette année, il revient aux académies d'organiser les stages de formation pour les « jeunes syndiqués ». C'est ainsi que le mercredi 26 mars, au lycée Médéric à Paris, Marie Ange Henry, secrétaire académique, Jean Claude Durand et Chantal Collet accueillait douze collègues.

Une journée de formation chargée : le matin, Philippe Guittet et Rémy Pierrot présentaient l'histoire du syndicat, l'évolution du statut des personnels de direction et l'actualité syndicale.

L'après-midi était consacré à l'évaluation, la lettre de mission, le travail des CAPN, l'académie de Paris et le cadre de l'action syndicale.

Deux demi-journées d'information et de réflexion coupées par un agréable repas au lycée hôtelier où ce stage était accueilli par Alain Nouvet, proviseur et Nicole Elbaz, proviseure adjointe.

